

Le changement climatique, révélateur des vulnérabilités territoriales ?

Action publique locale et perceptions des inégalités écologiques

37

Le changement climatique est ici compris comme une problématique emblématique de l'application territoriale du développement durable : il s'agit d'un phénomène d'envergure planétaire dont les impacts (ainsi que la plupart des mesures de réduction) sont bel et bien territorialisés. Il pose ainsi la question de l'équité dans le temps (entre les générations) et dans l'espace (entre les territoires). Le changement climatique se présente donc comme un objet privilégié pour appréhender l'introduction d'une préoccupation globale dans des politiques locales. En effet, le problème «climat» permet à la fois, au niveau des échelles spatiales, d'introduire des enjeux globaux dans les politiques locales et, au niveau des échelles temporelles, d'intégrer la prise en compte du moyen et long terme dans l'action locale.

L'objectif ici est de questionner la capacité de la thématique du changement climatique à renouveler la compréhension et la perception de la vulnérabilité des espaces et des inégalités territoriales. Le changement climatique agit-il comme un révélateur des vulnérabilités territoriales ?

On sait que les phénomènes liés aux dérèglements climatiques risquent de créer ou d'exacerber des inégalités. En effet, par leurs configurations naturelles et géographiques (zones littorales, insulaires...), mais aussi sociales et économiques (mono-activité industrielle ou touristique...), les territoires s'avèrent inégaux face aux conséquences du changement climatique.

Comment les acteurs locaux se saisissent de l'enjeu global que constitue le «problème climat» et le traduisent en mesures territorialisées dans leurs politiques locales ? Il s'agit de

comprendre si et comment l'apparition ou l'exacerbation de vulnérabilités territoriales par les changements climatiques opèrent comme un levier pour la prise en compte d'enjeux globaux dans l'action locale ?

Les hypothèses

Un système à trois hypothèses sous-tend ce travail :

- le changement climatique apporte un éclairage inédit des vulnérabilités territoriales ;
- les territoires les plus menacés par les effets du changement climatique sont les plus à même d'intégrer ces risques dans leurs politiques ;
- la mise à l'agenda local du changement climatique se traduit par une mise en débat local des notions de vulnérabilité et d'inégalité écologique.

Méthodologie

D'une part, il s'agit d'engager une réflexion théorique sur la notion de vulnérabilité territoriale, en essayant de caractériser différents types de vulnérabilités territoriales face aux changements climatiques (vulnérabilités directe, indirecte ou globale). D'autre part, il convient d'analyser les conditions de mise en politiques territoriales du «problème climat» (quel type de politique concernées ? quelles articulation entre atténuation et adaptation ?) selon trois niveaux d'analyses (le système d'acteurs mobilisé, les formulations locales du problème «climat», les outils de mesure et de suivi).



Le cas de la coopération internationale au Brésil

Les terrains

Une analyse approfondie est prévue sur trois terrains. Les travaux envisagés ici s'intéressent spécifiquement à l'échelle locale (du quartier à l'intercommunalité).

Une mise en perspective des résultats recueillis à l'échelle locale est prévue avec ceux obtenus à l'échelle régionale dans le cadre d'un autre projet de recherche actuellement en cours («**Gestion territoriale du changement climatique. Une analyse à partir des politiques régionales**», programme GICC – MEDD, juin 2005–décembre 2006). L'articulation de ces deux projets doit permettre des allers et retours entre échelles locales et régionales et aboutir ainsi à une compréhension fine de la mise en politique territoriale du changement climatique.

Les trois terrains d'étude retenus doivent être emblématiques des différents types de vulnérabilités identifiées (directes, indirectes, globales). L'échantillon comprend donc :

- un type de terrain soumis à des vulnérabilités directes, c'est-à-dire où les changements climatiques introduisent une vulnérabilité inédite pour le territoire (comme un territoire insulaire ou de montagne).
- un type de terrain soumis à des vulnérabilités indirectes, c'est-à-dire où les changements climatiques viennent exacerber des vulnérabilités territoriales déjà présentes.
- un type de terrain présentant a priori peu de vulnérabilités directes ou indirectes telles qu'elles ont été définies ci-dessus, mais qui, en s'engageant dans une politique climatique, fait preuve d'une sensibilité à cette question en tant que vulnérabilité globale.

Composition de l'équipe

UMR CITERES 6173, laboratoire VST, équipe Politiques Publiques et Territoires, Maison des Sciences de l'Homme, Université François Rabelais de Tours, *Patrice Melé, François Bertrand, Laurence Rocher, Laure Héland*, UMR CITERES 6173, Laboratoire VST, équipe Politiques publiques et territoires, Maison des sciences de l'homme - Université François Rabelais de Tours.

